

1. *Débitrice:* **Henri Tanniger & Partenaires SA**, chemin des Croisettes 28, 1066 **Epalinges**
2. *Remarques:* Sursis concordataire 293 LP
A vous tous tiers intéressés.
Le président du tribunal de l'arrondissement de Lausanne statuera en son audience du jeudi 23 octobre 2003 à 11 h., à Lausanne, Palais de justice de Montbenon, Tribunal d'arrondissement sur l'homologation du concordat requis par la société Henri Tanniger & Partenaires SA.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience.

Tribunal d'arrondissement de Lausanne
1014 Lausanne

(01208012)